

# Octet

La lettre d'information du  SiiH

## Edito



## A nos métiers, prêts, partez !

À la veille de 2006, le Syndicat a positionné les métiers sur lesquels il entend " focaliser " ses énergies. Un travail de plusieurs mois dans le cadre du projet d'établissement qui donne le cap et le ton aux actions de terrain. Ainsi, le Syndicat Interhospitalier d'Informatique Hospitalière du Nord/Pas-de-Calais se veut être une structure régionale assurant aux établissements hospitaliers une expertise, un savoir-faire et des prestations dans 4 domaines principaux.

Ces choix traduisent la volonté du SiiH d'éviter la dispersion " tous azymuts " pour s'attacher aux attentes qu'il a ressenties comme les plus prioritaires de ses adhérents. Cette focalisation n'exclut en rien notre disponibilité pour vous aider à trouver, dans les autres activités, les partenaires susceptibles de vous apporter le meilleur service. C'est, au contraire, une de nos ambitions fortes que de souhaiter que chaque établissement, face à une problématique informatique, se tourne " naturellement " vers le SiiH pour obtenir une aide à la résolution de ses interrogations.

En cette fin d'année, tous les personnels du SiiH et moi-même vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes en famille. Pour 2006, je forme le vœu que tous ensemble nous puissions passer les caps difficiles des multiples réformes en cours. Que le SiiH vous apporte tout son soutien pour trouver et mettre en œuvre les outils qui vous permettront de disposer d'un système d'informations toujours plus complet et mieux à même de répondre aux impératifs qui sont les nôtres. Que 2006 soit l'année au cours de laquelle se confirmera la confiance que vous avez accordée à Votre SiiH. Nous mettrons tout en œuvre pour en être dignes et démontrer ainsi que le travail collaboratif est plus efficace et plus économe que l'action individuelle.

En tous cas merci à tous les établissements qui nous accordent cette confiance. Merci aux équipes informatiques des établissements qui voient dans le SiiH un soutien technique plutôt qu'une concurrence. Merci aux personnels du SiiH qui s'efforcent d'apporter à nos adhérents et clients un service de qualité. Et à toutes et tous, je souhaite de joyeuses fêtes et vous présente tous mes vœux d'excellente année 2006.

Jean-louis Fruit  
Secrétaire Général du SiiH 59/62

### Les quatre métiers du SiiH

#### Le pilotage et l'ingénierie de projet

Ils recouvrent toutes les interventions techniques d'accompagnement de vos projets (conduite de projet, déploiement, intégration) et pour lesquels le SiiH a, lors de la mise en œuvre de " Convergence " notamment, démontré sa capacité à aider les établissements.

#### Le conseil, l'assistance, l'apport d'expertise

Ceci concerne les activités d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'assistance applicative, d'expertise technique et de conseil, domaines où la concurrence est sans doute rude mais pour lesquels nous disposons d'un atout : nous sommes des hospitaliers au service des hospitaliers.

#### La délégation d'exploitation

De plus en plus importante, elle devrait devenir progressivement notre " cœur de métier " parce que la compétence de nos équipes y est reconnue par les utilisateurs et, également, par les plus grands éditeurs. Mais aussi parce-qu'elle apporte aux établissements une forte plus value en générant d'importantes économies d'équipements, une réelle sécurité du suivi des mises à jour et des sauvegardes et, surtout, en permettant aux équipes d'établissements de gagner en disponibilité pour accompagner les équipes (direction, médicales, paramédicales, ...) dans l'expression de leurs besoins et l'assistance quotidienne.

#### L'animation régionale et la mutualisation

Elles constituent des attentes fortes exprimées par les établissements. Elles intègrent la constitution de groupements de commandes, l'animation de réseaux de professionnels (clubs utilisateurs, comité technique régional, organisation de séminaires, ...) et l'animation du réseau des EPS. L'infrastructure du réseau est aujourd'hui largement déployée et sera totalement en place début 2006. Reste à installer sur ce réseau les services qui lui donneront sa raison d'être. Quelques services y sont déjà installés : la dématérialisation des marchés, la dématérialisation des échanges avec les trésoreries, ... La mise à disposition de tous les professionnels (médecins et pharmaciens) des hôpitaux reliés au réseau du référentiel des médicaments « Claude Bernard » (concurrent du « Vidal ») est l'affaire de quelques semaines. Télurge sera également installé à très court terme, d'autres réseaux de télé-médecine suivront. C'est la tâche du Comité de pilotage du réseau que de définir les priorités d'installation des services. Le SiiH lui soumettra, en tout début d'année 2006, un premier projet de plan de déploiements à mettre en œuvre sur 2006 et 2007.

## Ca bouge

# Un p'tit coin de parapluie

**2005 et 2006 : deux années d'averses de réformes pour les établissements de santé. Entre la CCAM, la T2A, la participation forfaitaire des assurés à 1 euro, et bientôt à 18 euros pour certains actes, le système d'information a parfois de quoi y perdre ses circuits. Le SIIH, assure une mission de prise en compte de l'évolution informatique liées à ces réformes et de formation des établissements des filières convergence et Evoluance. Un p'tit coin de parapluie en attendant la fin de l'averse.**

### La CCAM tarifante : 28 établissements accompagnés

La NGAP (Nomenclature Générale des Actes Professionnels) a cédé la place, en 2005, à la nouvelle CCAM tarifante (Classification Commune des Actes Médicaux). Une nomenclature plus détaillée qui permet une vision précise de l'activité. Tous les hôpitaux devront au 1er janvier prochain saisir et facturer les actes avec la CCAM. Et pour la plupart, le pas est déjà sauté. Le SIIH a accompagné dans cette transition les 26 établissements de la filière Convergence, le CHU de Lille et l'EPSM d'Armentières en organisant des sessions de formation aux nouvelles versions de logiciels tout au long de l'année 2005.

### Le forfait " 1 Euro " : une évolution logicielle en cours

C'est l'Assurance Maladie qui gère de façon globale la collecte du "Un Euro". L'Hôpital a en charge la transmission des informations relatives aux consultations ou actes réalisés, depuis le 1er janvier 2005, en consultation ou aux urgences à l'hôpital. Concernant l'activité réalisée en 2005, les Editeurs doivent fournir prochainement les procédures nécessaires à l'extraction de ces données. Elles seront transmises aux Caisses concernées via IRIS B2.

### Le forfait " 18 euros " : les éditeurs dans l'attente

Dans le cas d'exonération du séjour du patient, un forfait de 18 euros resterait à sa charge si le montant des actes est supérieur à 91 Euros. Cette franchise serait appliquée en cas d'hospitalisation quel que soit le nombre d'actes pratiqués. Les éditeurs sont dans les starting-blocks afin de modifier les logiciels en conséquence mais attendent le vote de cette mesure par le Sénat.

### Le Parcours Coordonné de Soins : on se tient prêt pour le printemps

Plus possible de consulter un médecin spécialiste directement. Cette mesure mise en place en 2005 vaut aussi pour les praticiens des établissements hospitaliers. Dans le cas contraire, une majoration sera facturée au patient. Devant cette nouvelle mesure, les dialogues de recueil de l'information doivent être adaptés et la facturation doit évoluer. Les éditeurs ont prévu les modifications adéquates pour le début 2006.

### La nouvelle nomenclature comptable 2006 : en route vers l'automatisation

La mise en oeuvre de la nouvelle Nomenclature Comptable 2006 aura des conséquences sur les opérations réalisées en fin d'année. La consigne : terminer et cloturer l'exercice 2005 avant d'ouvrir celui de 2006. Afin d'alléger la charge de saisie des informations pour les établissements, le SIIH a demandé aux éditeurs une automatisation. L'impact de cette mesure dans les paies Graph 2 et PH 7 est pris en charge par le SIIH.

### T2A : une assistance particulière

Les évolutions attendues liées à la T2A en 2006 seront liées notamment :

- à l'intégration des GHS (Groupe Homogène de Séjour) et GHT (Groupe Homogène de Tarif) et à leur impact sur la facturation

- à la production du RSF (Résumé Standardisé de Facturation)

Ces évolutions seront sans doute livrées par les Editeurs en plusieurs lots courant 2006. Au regard de l'ampleur de la tâche, le SIIH a mis en place une assistance particulière sur ce sujet auprès des établissements sous la forme de séminaires. Le prochain est prévu au printemps 2006.

### DADS-U : le public à l'heure du privé

A partir de Janvier 2006, les déclarations annuelles (Impôts, Urssaf, Retraites,...) devront être réalisées avec la norme DADS-U (Déclaration Annuelle Des Données Sociales Unifiée). Cette norme, jusqu'alors appliquée aux établissements privés, remplace la norme TDS (Transfert des Données Sociales) des établissements publics. Ce changement est déjà pris en compte par les logiciels Graph2, PH7 et Magnolia.

### Paie : le temps de la dématérialisation

Dans la suite logique des dématérialisations mises en place en 2005, c'est au tour de la paie de produire moins de papier. Au 1er trimestre 2006, les bordereaux de paie ne devront plus être envoyés à la trésorerie principale mais seront dématérialisés en respectant un protocole d'échanges " standard "

(Hélios). L'utilisation par le Trésor Public d'HELIOS en remplacement de HTR et CLARA va de même accélérer la dématérialisation des mandats, BJM, pièces justificatives et factures prévue en 2007. Les logiciels de paie Graph2 et PH7 prendront en compte ces modifications dès le 1er trimestre 2006.

### PACTHE et CAE : tout est prévu

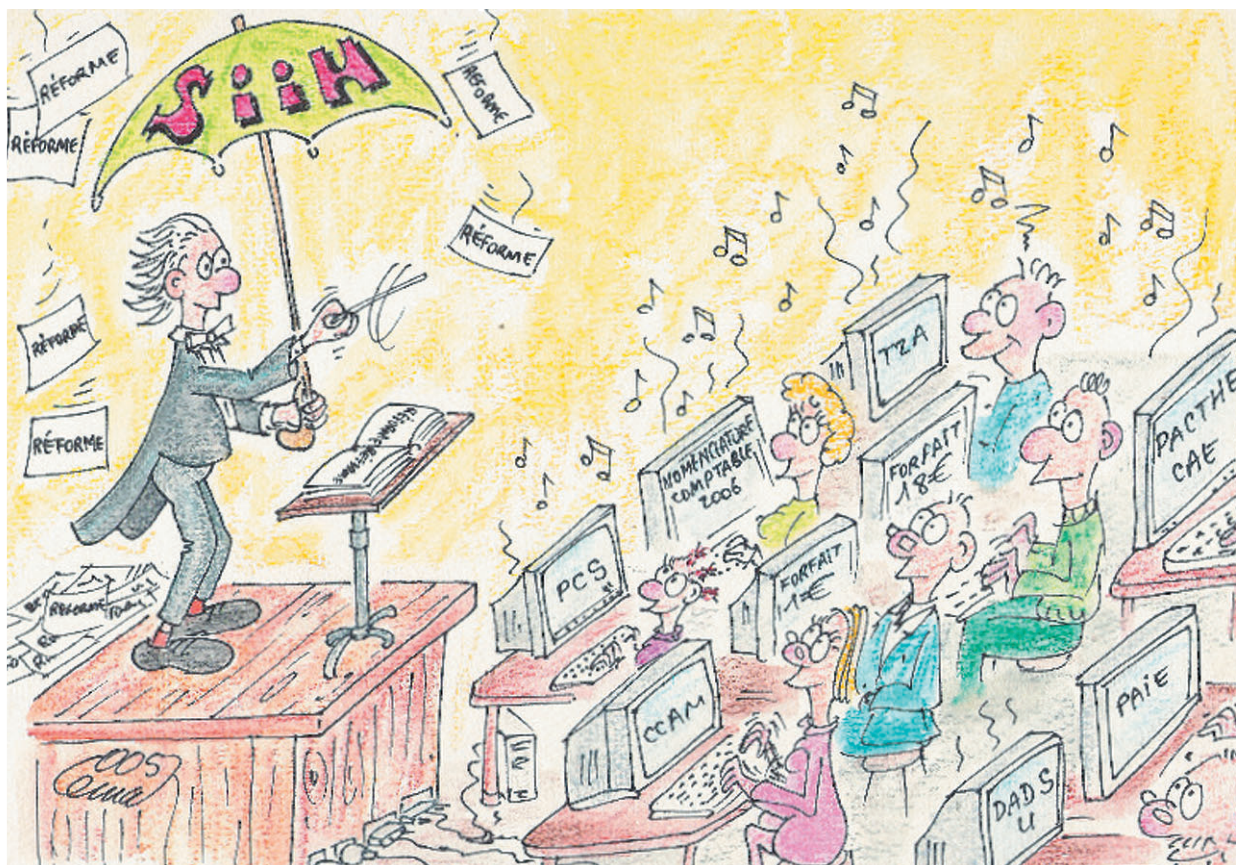
Les Hôpitaux peuvent conclure dès la fin de l'année 2005 des contrats PACTHE (Parcours d'Accès aux Carrières Territoriales, Hospitalières et de l'Etat) avec 2 groupes de personnes :

- Les jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue

- Les personnes dont le niveau de qualification est inférieur à celui attesté par un baccalauréat général, technique ou professionnel.

Ces nouveaux contrats ont été intégrés dans les logiciels de paie : Graph2 et PH7, et de GRH : Agirh et Alienor.

Même chose pour les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et Contrats d'Avenir (CA) qui vont progressivement remplacer les CEC et CES. Ces nouveaux contrats bénéficient d'une exonération partielle des charges sociales patronales.



## Nouveau

## Maisons de retraite Une nouvelle fleur dans le bouquet

**Dès le mois de Janvier, l'offre du SIIH s'enrichit d'une nouvelle offre pour les maisons de retraite : Magnolia logiciel de paie et de gestion des ressources humaines. Cette nouvelle solution vient compléter la suite des logiciels Domus (Gestion des résidents) et Magister (Gestion financière et économique).**

A partir de Janvier 2006, les Maisons de retraite qui utilisent Graph2 pour leur paie pourront la réaliser avec Magnolia. La boucle est ainsi bouclée et le SIIH propose aujourd'hui une offre complète. D'ores et déjà plusieurs maisons de retraite ont opté pour Magnolia et la mise en oeuvre de cette nouvelle solution dans les établissements s'étalera de janvier à avril 2006, le SIIH ayant signé une convention avec la société MAGNUS pour le lancement et le suivi dans la région Nord-Pas de Calais de ce nouveau logiciel.

3 niveaux de services sont proposés par le SIIH :

**Assistance de base** pour les Maisons de retraite qui n'ont besoin que d'une assistance minimale à un coût modeste.

**Assistance Plus** pour les Maisons de retraite qui souhaitent un niveau de prestation supplémentaire et notamment de la formation sur des besoins spécifiques et une assistance technique.

**Délégation d'exploitation** pour les Maisons de retraite qui souhaitent ne plus se préoccuper de la problématique informatique (gestion des serveurs, accès Internet...). 13 établissements de la région et notamment le CHU de Lille et le CH de Tourcoing ont déjà choisi cette solution qui permet aux services informatiques de se dégager des aspects techniques souvent chronophages pour se concentrer sur les projets.

### En bref

#### Emménagement de Santexcel

Comme annoncé, Santexcel a rejoint les locaux du SIIH le 17/12 dernier. Notez donc sa nouvelle adresse : 255 rue Nelson Mandela 59120 Loos

#### Présentation du projet d'établissement aux salariés

Le 18 Novembre dernier, le projet d'établissement a été présenté à l'ensemble des salariés du SIIH par l'équipe de direction. Des groupes d'informations plus restreints sont mis en place afin que les membres du SIIH puissent poser leurs questions sur des parties précises de ce projet. Durant le 1er semestre 2006, des groupes de travail proposeront des plans d'actions

pour chaque thématique du projet d'établissement.

#### Circuit du médicament : les candidats remettront leurs offres pour la fin du mois

L'appel d'offres sur dialogue compétitif pour 5 établissements de la région suit son cours. Après la publication de l'appel d'offres en octobre dernier, 4 candidats ont été retenus le 29/11 dernier pour la phase finale. En course actuellement le Syndicat Inter-Hospitalier de Bretagne, la société INLOG, Europ'92 et Computer Engineering devront remettre leur première offre pour la fin du mois. Il faudra encore compter deux mois de démon-

trations et de visites d'établissements équipés avant de demander aux candidats d'affiner leurs réponses afin qu'elles soient définitives. Choix définitif vers le mois de Mars.

#### Les instances

**Bureau du Conseil d'Administration :** le 23/01 à 9 h 30

**Commission des Finances et Comité Stratégique des chefs d'établissements :** le 26/01 à 9 h 30

**Conseil d'Administration :** le 03/02 (1ère séance)

le 10/02 (à défaut de quorum)